HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Certification des établissements de santé pour la qualité des soins

Patients, soignants

un engagement partagé

Janvier 2025

S'engager dans la certification pour la qualité des soins, c'est...

- **Développer l'engagement des patients** en tant qu'acteurs de leur prise en charge
- S'appuyer sur l'**analyse de la pertinence et du résultat des pratiques**
- Promouvoir le **travail en équipe**
- Rechercher l'**insertion territoriale** en lien avec les autres acteurs de l'offre de soins et médico-sociale

La certification pour la qualité des soins, c'est **une démarche...**

- **Continue**
- **Simplifiée** et centrée sur les soins
- **Construite collectivement** pour faire sens pour les soignants et les patients
- **Qui s'intéresse avant tout aux résultats**, reconnaissant aux équipes leur autonomie dans l'organisation
- **Qui s'adapte au profil de l'établissement** (types de patients accueillis, activités, modes de prise en charge, etc.)

Pour des **bénéfices à tous les niveaux**

Pour le patient

Être informé du niveau de qualité des soins de l'établissement et bénéficier d'une prise en charge améliorée

Pour les équipes de soins

Voir reconnu leur engagement dans l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins

Pour l'établissement de santé

Valoriser la qualité et la sécurité des soins auprès de tous patients, soignants, institutions, etc.

12 objectifs

1. **Le respect des droits du patient**
2. **L'information du patient**
3. **L'engagement du patient dans son projet de soins**
4. **L'implication des patients et de leurs représentants dans la vie de l'établissement**
5. **La coordination des équipes pour la prise en charge du patient**
6. **La maîtrise des risques liés aux pratiques**
7. **La sécurité dans les secteurs à risques majeurs** (urgences, chirurgie et interventionnel, radiothérapie, maternité, soins critiques, SAMU/SMUR, santé mentale et psychiatrie...)
8. **La culture de la pertinence et du résultat**
9. **Le management global par la qualité et la sécurité des soins**
10. **La maîtrise des ressources professionnelles et des compétences**
11. **Le positionnement territorial**
12. **L'adaptation à des soins éco-responsables et aux innovations numériques**

Certification des établissements de santé pour la qualité des soins

Qui est certifié ?

Tous les établissements de santé, publics et privés.

Par qui ?

Par des experts-visiteurs, qui sont des professionnels en exercice en établissement de santé, mandatés par la HAS. Pour devenir expert-visiteur, rendez-vous sur bit.ly/devenirexpertvisiteurHAS.

Comment ?

Lors d'une visite de l'établissement, les experts-visiteurs évaluent le niveau de la qualité des soins. Ils s'appuient sur un référentiel qui établit 12 objectifs déclinés en critères appréciés au moyen de méthodes proches du terrain.

Quel résultat ?

Les résultats obtenus pour chaque critère permettent de calculer un score global qui exprime le niveau de la qualité des soins de l'établissement.

La décision est rendue publique sur Qualiscope – qualité des hôpitaux et des cliniques, le service d'information en ligne de la HAS : www.has-sante.fr/Qualiscope

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Développer la qualité dans le champ sanitaire, social et médico-social

Patients, soignants, un engagement partagé

Pour en savoir plus sur la certification qualité des soins, scannez le QR code ou contactez-nous par e-mail à certification.es@has-sante.fr ou consultez le site de la HAS : ***www.has-sante.fr***

Qualiscope
Vers des établissements de santé de qualité

© Haute Autorité de santé – ACDC_CED_1586_A – Janvier 2025